

## **FONDS ATTRIBUES EN 2023 AUX MALADES EURELIENS**

315 377 €

## 315 377 € COLLECTES GRACE A

- 1300 Donateurs Euréliens
- plus de 100 Manifestations Euréliennes
- 60 Mairies Euréliennes
- Conseil Départemental
- s'y ajoutent les quêtes décès et les legs

Le Conseil d'Administration, présidé par Madame Claude ESCHMANN, a attribué pour l'année 2023, et selon ses missions sociales, les fonds suivants :

ACTIONS POUR LES MALADES :	122 697 €
Aides financières aux Malades	8 474 €
Aides aux associations de Malades	2 685 €
• Financement séances socio-esthétique	77 600 €
Financement séances Sophrologie	11 448 €
Financement séances de réflexologie plantaire	1 400 €
• Financement séances de diététique	11 820 €
Financement atelier gym	9 150 €
Financement atelier danse	120 €
FRAIS:	160 680 €
Frais de recherche de fonds	27 904 €
Charges liées aux Missions Sociales	132 776 €
FINANCEMENT POUR LA RECHERCHE :	32 000 €
Recherche nationale	20 000 €
Recherche régionale	12 000 €
LA LIGUE EST LE 1ER FINANCEUR PRIVE DE LA RECHERCHE EN FRANCE	